

ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE E. HERRIOT

LAC de PALADRU :

« multi activités »

**MARDI 6 ET
MERCREDI 7 JUIN**

Nuit en camping

**Vélo ou VTT; Biathlon : "paddle / tir laser"; VTT-Orientation;
Kayak/Dragon boat; molki; Pagaie-orientation**

**Inscription : 5 € pour ceux qui ont adhéré à 30€ à l'AS (prioritaires)
25€ pour les autres s'il reste des places**

R.V : mardi vers 9h au camping Robert de Charavines

Départ : mercredi vers 17h

Tél en cas d'urgence : 06 81 74 96 99

boisson et apport énergétique, gourde, sac à dos, t-shirt de l'AS

maillot de bain, vêtement chaud, coupe-vent, crème solaire, lunettes soleil,

Tente pour 2 ou 3, matelas, sac de couchage, repas tiré du sac pour mercredi midi

Vaisselle, réchaud, casserole, frontale,

1 vélo ou VTT en très bon état, gilet jaune, casque, tenue de sport

RETOUR du document ci-dessous (places limitées) Dans la boîte « A.S » du gymnase



AUTORISATION PARENTALE

Paladru multi sports

Je soussigné M., Mme:..

adresse :..

Tél: ..

Tél mobile :..

autorise l'élève : Nom:..

Prénom:..

Classe :..

Tél mobile élève : ..

date naissance : ..

adresse@:..

@..

à participer à la sortie à Paladru, mardi 6 et mercredi 7 juin.

J'accepte qu'il effectue éventuellement les déplacements dans le véhicule d'un professeur d'EPS ou d'un parent d'élève ou à vélo en autonomie.

J'accorde l'autorisation de diffusion d'images de l'élève (affichage, documents internes, presse...).

J'atteste également que l'élève a validé le test de savoir nager.

Accès au lac est strictement interdit en dehors des activités animées par les professeurs d'EPS.

Les élèves s'engagent à suivre les consignes d'organisation, de comportement ou de sécurité données par les professeurs en toutes occasions. Le règlement intérieur de l'établissement doit être respecté.

consommation d'alcool et produits illicites sont formellement interdits.

Fait à

le

Signature de l'élève : et signature du responsable légal :